

## Immatriculation en angleterre

## Par Philippe, le 06/05/2011 à 20:32

## Bonjour,

J'ai fait l'achat d'une ROBIN HOOD de 2009 conduite à gauche et immatriculer en Angleterre.

Cette voiture n'a pas de certificat européen donc je pense difficilement

immatriculable en France . Je pense louer une adresse en UK et l'assurer la bas .

Cette démarche est elle légale ?

Étant donner que la voiture est immatriculer en UK et ensuite à mon nom peut on en France me refuser la carte grise ?

Merci de votre réponse .

Bon weekend